

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 48400

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LE PISHON D'HAVILAH SARL » <u>Siège social</u>: ABIDJAN - ADJAME 220 LGTS, LOT 116, 28 BP 465 ABJ 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « CLINIQUE MEDICALE LE PISHON D'HAVILAH SARL ».

<u>Objet:</u> L'exploitation d'une clinique médicale dans toutes ses composantes variées et multiples : la médecine générale et spécialité, l'imagerie médicale, la biologie, l'hospitalisation, cabinet dentaire, l'intervention à domicile et en entreprise, l'exploitation de laboratoire médical, la prestation de services médicaux, prestation gynécologiques, et toutes activité connexe se rapportant à l'objet social

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - ADJAME 220 LGTS, LOT 116, 28 BP 465 ABJ 28 GERANT: Monsieur BANCOULY YVON MALICK.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09901 du 13/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9232 du 13/04/2018

